

«Yves Pozzo di Borgo, Sénateur de Paris - Conseil de l'Europe : « Notre intérêt est de faire de la Russie un partenaire, non un concurrent, voire un adversaire »»

24/06/2015

Yves Pozzo di Borgo, Sénateur de Paris - Conseil de l'Europe : « Notre intérêt est de faire de la Russie un partenaire, non un concurrent, voire un adversaire »

Yves Pozzo di Borgo, sénateur de Paris, est intervenu au Conseil de l'Europe dans le cadre de l'examen de l'annulation des pouvoirs de la Fédération de Russie, déjà ratifiée en janvier dernier.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe avait en effet pris la décision en janvier dernier de priver jusqu'à la fin de l'année la délégation russe notamment de ses droits de vote, malgré les réserves alors émises par Yves Pozzo di Borgo.

Stefan Schennach, président de la commission de suivi, a rédigé sur cette question délicate un rapport venant constater que la situation depuis janvier « n'a pas ou presque pas évolué. » Et malgré cette absence de progrès, ce rapport recommande « de ne pas annuler les pouvoirs de la délégation russe » afin « de ne pas entraver l'instauration d'un dialogue avec cette dernière », reprenant ainsi les arguments développés par Yves Pozzo di Borgo en Janvier dernier.

Ainsi pour le Sénateur de Paris, « le message envoyé est terrible : nous faisons des moulinets avec un sabre de bois, puis nous battons en retraite piteusement en constatant que notre décision a conduit à une impasse. »

Pour lui, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au contraire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE « n'a pas su gérer les conséquences politiques du conflit en Ukraine. Le risque est grand qu'il devienne inaudible, et qu'il soit réduit à tenir un rôle incantatoire. »

Ainsi pour Yves Pozzo di Borgo, « le Conseil de l'Europe doit sortir de ce piège par le haut le plus rapidement possible. Notre intérêt est de faire de la Russie un partenaire, non un concurrent, voire un adversaire. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)